

Ouali met en garde contre le retard dans la livraison des projets

Les contrats des entreprises ne respectant pas les délais seront résiliés

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3798 - Jeudi 18 février 2016 - Prix : 10 DA

Intempéries

2 596 interventions
de la Protection civile
durant les dernières 24 h

Page 24

Seconde journée du 5^e symposium de l'AIG

Khebri : «Les pays consommateurs doivent partager les risques avec les producteurs»

Page 3

Les trois niveaux de la crise syrienne

Par Mohamed Habili

Dans la crise syrienne, qui est, comme il est largement admis désormais, un conflit de dimension mondiale mais qui a ceci de particulier qu'il se déroule, jusqu'à présent en tout cas, dans un seul pays, on peut distinguer trois niveaux. Ce sont par ordre d'importance : la rivalité entre les deux superpuissances, qui en soi n'est pas tributaire du lieu du conflit, ensuite la lutte pour l'hégémonie dans la région, celle-ci devant être prise au sens large, opposant l'Arabie saoudite à l'Iran, et enfin les forces impliquées dans les affrontements sur le terrain proprement dit, en l'occurrence ce pays qui s'appelle la Syrie. Ces forces combattantes ne sont d'ailleurs pas, il s'en faut, toutes syriennes. Elles l'étaient dans une large mesure au début de la militarisation de la crise, mais cela fait déjà quelque temps que cette configuration est dépassée. Ce sont ces trois niveaux interagissant continuellement entre eux qui donnent à ce conflit aussi bien son originalité que sa complexité. L'idée que ce sont les superpuissances qui en décident seules est à la fois vraie et fausse. Elle est à vrai dire d'autant plus fautive que ce n'est pas leur rivalité qui est directement à l'origine du conflit, mais bien celle qui oppose l'Arabie saoudite à l'Iran. Cependant on aurait tort de croire que cette rivalité n'a fait que se greffer sur une opposition locale préexistante, sous une forme sourde antérieurement, mais à qui le « printemps » syrien a offert un exutoire.

Suite en page 3

Infections en milieu hospitalier

Un calvaire de plus pour les cancéreux



Les infections fongiques invasives (IFI) en milieu hospitalier sont une cause importante de décès chez les patients atteints de tumeurs malignes hématologiques et du cancer. [Page 2](#)

Selon la ministre de la Poste et des TIC

La 4G prévue le premier semestre 2017

Page 2



Centre d'études maghrébines (CEMA)
L'œuvre de Rachid Mimouni revisitée

Page 13

Infections en milieu hospitalier

Un calvaire de plus pour les cancéreux

■ Les infections fongiques invasives (IFI) en milieu hospitalier sont une cause importante de décès chez les patients atteints de tumeurs malignes hématologiques et du cancer.

Par Louiza Ait Ramdane

Entre 7 et 10 % des cas atteints de leucémie en sont exposés en raison d'une déficience de leur système immunitaire, selon les spécialistes. Les infections fongiques invasives (IFI), actuellement connues pour causer des champignons pathogènes les

Selon la ministre de la Poste et des TIC La 4G prévue le premier semestre 2017

LA MINISTRE de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Imène Houda Feraoun, a appelé à Alger, les entreprises publiques du secteur à nouer des partenariats technologiques avec les opérateurs étrangers, réaffirmant que l'ouverture du capital de ces entreprises «n'a jamais été envisagée». «L'ouverture du capital d'Algérie Télécom ou de Mobilis n'a jamais été envisagée et n'a jamais été à l'ordre du jour, par contre ce qui est envisagé c'est un partenariat technologique avec des étrangers», a indiqué la ministre sur les ondes de la Radio nationale. Selon la ministre, il s'agit, à travers ce partenariat de «s'adosser à des partenaires étrangers qui ont de l'expérience liée aux nouvelles technologies notamment la 4G mobile». «Mobilis doit s'adosser à un partenaire pour acquérir les meilleures pratiques en matière de déploiement du réseau 4G d'une façon rentable», a ajouté la ministre. Elle a, à l'occasion, noté que la commercialisation de la 4G mobile est prévue pour le premier semestre 2017, rappelant que l'appel d'offres est déjà lancé et que le résultat sera connu au mois de mai prochain. En réponse à une question sur les prix d'internet, M^{me} Feraoun a estimé que la baisse des tarifs «est tributaire du développement d'une industrie du contenu». «La tendance dans le monde aujourd'hui c'est que le revenu de l'opérateur ou fournisseur est basé sur l'industrie numérique et non pas sur le prix de la connexion», a-t-elle expliqué. Concernant le renforcement des capacités de l'Algérie en matière d'internet avec l'étranger (bande passante), la ministre a rappelé que les projets des câbles Oran-Valence et Alger-Valence «sont en train d'être mis en place et que la réception est prévue pour le premier trimestre 2017». La ministre a, par ailleurs, souligné que le projet de loi relatif au commerce électronique (e-commerce) «est en phase de préparation», ajoutant «la sécurisation du consommateur et des transactions en ligne est une priorité». Meriem B.

plus communs y compris *Candida albicans* et *Aspergillus* spp. Les patients accueillis et soignés dans les établissements de santé sont de plus en plus susceptibles de contracter des infections. Ces dernières années, la progression de ces infections en milieu hospitalier apparaît particulièrement préoccupante. Ces infections fongiques peuvent constituer une cause d'aggravation importante de l'état du patient. Les patients cancéreux recevant une chimiothérapie ou une greffe de moelle osseuse sont exposés aux infections fongiques. Celles-ci peuvent être mortelles, surtout quand elles se propagent dans tout le corps. Les patients ayant une faible numération de globules blancs (neutropénie) sont particulièrement à risque. Les médicaments antifongiques sont souvent administrés de manière systématique à titre préventif, ou lorsque des personnes à risque ont de la fièvre. Lors d'une rencontre scientifique à laquelle ont pris part des spécialistes en oncopédiatrie, infectiologie, réanimation et hématologie de plusieurs établissements hospitaliers universitaires, le P^r Ait Ali a précisé que 7 à 10 % des cas atteints de leucémie sont exposés aux infections fongiques invasives en milieu hospitalier, notamment après le traitement par chimiothérapie qui affaiblit le système immunitaire des patients. Les malades sont souvent pris d'une fièvre aiguë dont l'origine ne peut être expliquée par des analyses biologiques, ce qui contraint le médecin à prescrire des antibiotiques pour lutter contre les organismes fongiques répandus en milieu hospitalier. Le malade exposé à ce genre d'infections dans un environnement non aseptisé peut voir ses chances de guérison diminuer, ce qui met sa vie en danger, a averti le P^r Ait Ali. C'est la double



peine pour les malades atteints du cancer. En plus de leur maladie lourde, les cancéreux sont exposés aux différentes infections en milieu hospitalier. La majorité des patients qui séjournent à l'hôpital contractent une infection au sein de l'établissement. Ces infections contractées en milieu hospitalier, suscitent beaucoup d'inquiétudes de la part des malades ou des spécialistes qui tirent la sonnette d'alarme sur ce problème majeur de santé. Chaque année en Algérie, davantage de personnes décèderaient des suites d'une infection contractée à l'hôpital.

Ces maladies sont provoquées par des bactéries. Elles s'attaquent aux malades, lors d'une opération ou lors de soins post-opératoires. Un état de fait inquiétant, mais qui est trop souvent vécu comme une fatalité par le corps médical. Car, chez nous, on veut laisser croire que les infections nosocomiales font partie des risques de l'hospitalisation. Le risque varie selon le pro-

fil de patient, le niveau d'hygiène ou encore les soins pratiqués. 15 % des hospitalisés sont contaminés. En Algérie, le problème se pose avec acuité et la maîtrise du risque en milieu hospitalier reste une question décisive. Leur prévalence en Algérie, sur 100 malades hospitalisés, 15 contractent des infections nosocomiales, d'après les chiffres avancés par le ministère de la Santé. Selon les spécialistes de la santé, ces statistiques officielles, communiquées par la tutelle, restent toutefois en deçà de la réalité.

Le risque de choper des virus ou des germes de toutes sortes dans un hôpital demeure particulièrement élevé. Pour le P^r Mohamed Tahar Abad, chef de service hématologie au centre anti-cancer de Blida, a mis l'accent sur l'importance de l'hygiène en milieu hospitalier, notamment dans les services d'hématologie, de transplantation d'organes et de réanimation. Le spécialiste a relevé dans ce sens

le manque de matériel de stérilisation au niveau des services des différents établissements hospitaliers du pays, nécessaire à la prévention contre les infections fongiques invasives. Le P^r Samir Agrawal de l'Université Queen Mary London UK, déclare que rares sont les pays qui disposent de matériel pour lutter contre les infections nosocomiales. Il a dans ce contexte souligné la difficulté de diagnostiquer ces infections en l'absence d'analyses de dépistage, mettant l'accent sur l'importance de l'hygiène et de la stérilisation pour prévenir ces affections. La qualité des soins et les mesures essentielles d'hygiène pour éviter la propagation des infections restent un défi majeur à relever dans nos hôpitaux.

Il est, en effet, difficile d'admettre que le séjour dans un établissement de santé, destiné à traiter une maladie, soit à l'origine d'une autre pathologie, parfois plus sévère que la première.

L. A. R.

Couverture nationale en production pharmaceutique

«70% de médicaments algériens d'ici à la fin 2016», affirme Boudiaf

La production pharmaceutique locale couvrira 65% à 70% de la demande nationale, d'ici à la fin 2016, a assuré à Alger le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

«Je n'ai pas cessé de dire que d'ici à la fin de l'année 2016, nous atteindrons le seuil de la couverture nationale en production pharmaceutique de 65% à 70%», a-t-il déclaré lors d'un point de presse, au terme de sa visite à la Société des industries médico-chirurgicales (IMC) de Rouiba.

Cette société privée fabrique, en particulier, les consommables courants (seringues, lignes de perfusion et de transfusion, kit pour hémodialyse et autres abords vasculaires) destinés entièrement aux besoins hospitaliers.

M. Boudiaf a indiqué que la réussite d'une entreprise algérienne (publique ou privée) le reconfortait dans la vision et la projection de

son département pour ainsi aller de l'avant pour non seulement couvrir la demande nationale mais également aller au-delà, pour acquérir «notre place» sur le marché international.

«La spécificité de cette unité est que ses exportations touchent des pays européens, très développés, ce qui signifie que notre production est d'excellente qualité», a-t-il dit, ajoutant que «le continent africain notamment est vierge et c'est aux investisseurs algériens d'aller le conquérir».

Le ministre de la Santé a indiqué que son département encourageait le secteur de la production pharmaceutique qui compte 80 unités de production travaillant avec une cadence «forte» et une qualité «supérieure», ajoutant que ce secteur allait dépasser les 150 unités. Les 80 unités de production assurent actuellement quelque 45% des besoins nationaux en matière de médica-

ments et produits pharmaceutiques, selon les chiffres du Conseil de l'Ordre des pharmaciens. Interrogé sur les difficultés rencontrées par les producteurs lors de l'exportation de leurs productions, M. Boudiaf a rappelé la décision du Premier ministre pour la création d'une commission pour étudier et faciliter l'accompagnement des producteurs nationaux dans l'opération d'exportation.

Il a, dans ce sillage, ajouté qu'il n'y avait pas de différence entre le secteur public et privé, précisant qu'«on n'a pas deux systèmes mais un seul système, qui est mis au service exclusif et à l'intérêt du malade».

«Il y a une volonté des producteurs et une volonté politique des autorités de travailler dans ce secteur avec pour objectif de réduire la facture de l'importation», a-t-il assuré, affirmant que cette réduction «ne se fera jamais au détriment du malade».

Ahmed S.

Seconde journée du 5^e symposium de l'AIG

Khebri : «Les pays consommateurs doivent partager les risques avec les producteurs»

■ Pour un développement harmonieux de l'industrie du gaz et l'indexation des prix de ce dernier sur ceux du pétrole pour les contrats à long terme, Salah Khebri, ministre de l'Energie, affirme que l'Algérie demeure attachée au principe de partage des risques entre producteurs et consommateurs.

Par Thinhinene Khouchi

En présence de représentants de sociétés nationales et étrangères activant dans le secteur des hydrocarbures et d'experts, le ministre de l'Energie, M. Khebri, a affirmé, dans son allocution prononcée au 5^e symposium de l'Association algérienne de l'industrie du gaz (AIG) qui s'est poursuivi hier, que pour un développement harmonieux de l'industrie du gaz et l'indexation des prix de ce dernier sur ceux du pétrole pour les contrats à long terme l'Algérie demeure attachée au principe de partage des risques entre producteurs et consommateurs. «Producteurs et acheteurs de gaz devront nécessairement continuer à partager les risques et à s'entendre pour le développement harmonieux de l'industrie», a-t-il affirmé. A ce propos, il a soutenu que la conjoncture baissière des prix observée actuellement sur les marchés pétroliers internationaux «ne doit pas nous faire douter de l'utilité des contrats à long terme et encore moins de l'indexation des prix du gaz sur ceux des produits pétroliers». «Nous resterons fermement attachés à l'architecture institutionnelle qui a permis, pendant plus de trois décennies, de développer des systèmes d'approvisionnement gaziers stables et matures avec nos partenaires», a-t-il insisté. Les difficultés rencontrées par le gaz naturel résultent, selon le ministre, de «politiques énergétiques incohérentes de certaines régions». C'est dans ce sens que le ministre a observé que dans la production d'électricité en Europe, le gaz naturel est défavorisé par rapport non seulement aux énergies renouvelables, fortement subvention-



nées, mais aussi au charbon qui est bien plus polluant, et ce, du fait d'un marché de carbone déficient. S'agissant du marché interne du pays, le ministre a fait part d'une progression soutenue de la consommation nationale d'énergie en 2015 avec une croissance de 8% pour la consommation d'électricité, de 5% pour le gaz naturel et de 5,5% pour les produits pétroliers. Cette nette hausse est tirée surtout par la croissance démographique et par l'amélioration du niveau de vie des Algériens, a-t-il expliqué. De même, la production nationale d'électricité devrait atteindre 150 Téra watts heure (TWh) à l'horizon 2030, alors que la consommation de gaz naturel devrait passer du simple au double sur la même échéance, selon ses projections. Le gaz naturel, qui contribue à satisfaire 63% des besoins énergétiques du pays, représente 41% de la production primaire d'hydrocarbures et 52% des exportations d'hydrocarbures. Ces données, a-t-il noté, engagent les pouvoirs publics à poursuivre les efforts

pour la transformation du mix-énergétique et des modes de consommation.

«Il faut poursuivre le développement de toutes les ressources énergétiques»

Pour assurer la sécurité énergétique du pays à long terme, a-t-il poursuivi, l'Algérie devra recourir au développement de toutes les sources d'énergie fossile et des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Evoquant les actions visant à redynamiser et à développer l'ensemble des ressources énergétiques disponibles en Algérie, il a précisé que pour les hydrocarbures il est prévu d'intensifier les efforts d'exploration dans les bassins matures et ceux faiblement exploités, tout en œuvrant à réaliser des découvertes proches des installations de traitement existantes pour qu'elles puissent rapidement contribuer à l'effort de production. Le ministre a également cité l'amélioration de la récupération au niveau des gise-

ments en exploitation. S'agissant de la promotion des énergies renouvelables, le programme national en la matière prévoit la mise en place d'une capacité de 22 000 MW à l'horizon 2030, représentant 27% de la production nationale globale d'électricité, a-t-il rappelé. Le ministre a, d'autre part, mis l'accent sur l'importance de la maîtrise technologique dans le développement de l'industrie gazière en Algérie pour répondre aux besoins internes et honorer les engagements internationaux du pays vis-à-vis de ses partenaires énergétiques. A cet effet, quatre problématiques relatives à cet aspect ont été soulevées par M. Khebri : l'amélioration de l'efficacité de l'exploration gazière et de la récupération des gisements en exploitation, la réduction des coûts de la chaîne gazière, l'amélioration de l'efficacité énergétique pour réduire la consommation du gaz et la maîtrise de l'empreinte environnementale liée aux différents segments de l'industrie gazière. Présent à cette rencontre, un représentant du ministère de l'Industrie et des Mines a estimé que le développement de la filière solaire devrait permettre de renforcer le partenariat entre les secteurs de l'énergie et de l'industrie. Sur ce point, il a cité la nécessité de la contribution des industriels nationaux publics et privés dans la fabrication de centrales électriques hybrides (gaz-solaire), parallèlement à la mise en place d'un réseau national de sous-traitance. Le 5^e symposium de l'AIG tient ses travaux sous le thème «La technologie, moteur de développement des ressources gazières et de diversification des échanges et des usages».

T. K./APS

Ouali met en garde contre le retard dans la livraison des projets

«Les contrats des entreprises ne respectant pas les délais seront résiliés»

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, a annoncé, à Alger, que les pénétrantes et les radiales visant la décongestion du trafic routier dans la wilaya d'Alger devraient être réalisés dans les délais impartis sans quoi les contrats des entreprises ne respectant pas cette obligation seront résiliés.

«Il faut hâter le processus de décongestion du trafic routier de la wilaya d'Alger en veillant au respect des délais dans la réalisation des pénétrantes et des radiales programmées et les contrats des entreprises ne res-

pectant pas cette obligation seront résiliés», a précisé le ministre à des responsables de sociétés dont l'Entreprise nationale des grands ouvrages d'art (Engoa). «Je vais tenir une réunion avec les responsables des sociétés de réalisation pour faire le point sur l'ensemble de ces projets», a indiqué le ministre qui a visité, en compagnie du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, de nombreux ouvrages en réalisation.

Le ministre des Travaux publics a notamment effectué une visite sur le site de la liaison de la rocade Sud entre Mazafran

et Tessala El Merdja par le dédoublement des chemins de wilaya (CW212) et de la route nationale (RN67) sur 19 km pour constituer une pénétrante nord-sud à l'ouest de la capitale.

En se déplaçant sur le site du projet des deux trémies entre Djenane S'fari et Aïn Malha à Gué de Constantine, le ministre a insisté sur l'achèvement des ouvrages dans les délais contractuels.

L'autre projet visité a été celui du parachèvement de la radiale de Oued Ouchaiah par la réalisation d'un viaduc avec l'ensemble de ses raccordements routiers

avec un linéaire global de 4,5 kms. Ces projets devront constituer une véritable solution à la décongestion de la circulation au niveau du centre d'Alger et du port, a assuré le ministre.

M. Ouali a ensuite inspecté le projet de pénétrante de l'aéroport grâce à une liaison rocade sud - deuxième rocade par l'évitement de la ville des Eucalyptus.

Des dédoublements sont aussi prévus pour effectuer la liaison Heraoua-Ouled Moussa et Aïn Taya-Khemis El Khechna.

Tous ces projets éviteront aux automobilistes se déplaçant de

LA QUESTION DU JOUR

Les trois niveaux de la crise syrienne

suite de la page Une

Le conflit syrien n'est pas lié directement, organiquement, aux événements ukrainiens, mais il ne fait pas de doute qu'il ne serait pas développé de la même manière sans eux. Du point de vue russe, en effet, c'est le même encerclement rampant dont elle fait l'objet de la part de l'Otan, en particulier depuis l'effondrement de l'Union soviétique, à ses frontières en Europe qui se prolonge en Syrie, où elle a conservé une présence, la seule lui donnant accès à la Méditerranée. Du point de vue américain aussi, pour qui il existe une même réaction russe se manifestant tant en Europe qu'au Moyen-Orient, et qu'il s'agit pour eux plus de contenir que de briser. Il n'en reste pas moins que ce n'est pas leur rivalité qui est la cause directe du conflit syrien, mais bien la lutte pour l'hégémonie entre les puissances régionales. Le deuxième niveau est bien plus essentiel, bien plus actif sinon tout à fait déterminant pour la suite des événements, en ceci qu'il met en présence deux pays en plein essor dont chacun d'eux ne voit d'avenir radieux pour lui que dans l'écrasement préalable de l'autre. L'Arabie saoudite, avec ses alliés, et l'Iran entouré des siens, mènent une guerre de moins en moins par procuration et de plus en plus directement en Syrie, mais aussi ailleurs dans la région. Pour autant, ils ne croisent pas le fer directement, pas encore, mais par l'intermédiaire de leurs alliés participant aux affrontements en Syrie. Un allié, ce n'est pas un instrument, un pantin, ou un mercenaire qu'on peut sortir de son jeu à tout moment, c'est quelqu'un qui se bat pour sa propre cause, même s'il dépend de ses alliés pour la réalisation de ses objectifs et même pour sa survie. Sans l'aide incessante, puis l'intervention directe de la Russie, à travers son aviation, le régime syrien serait déjà tombé. Mais dès lors que les Russes se sont engagés à ses côtés, ils sont obligés de tenir compte à tout moment de ce qu'ils peuvent et de ce qu'ils ne peuvent pas lui faire faire. Ils ont partie liée, mais par cela même le régime syrien est un partenaire à part entière. La chute du régime syrien, par exemple, serait une grande défaite pour la Russie elle-même. Elle ne peut la subir sans que son propre avenir en soit grandement affecté.

M. H.

l'ouest à l'est de la capitale et vice versa d'effectuer le trajet sans pénétrer au cœur de la capitale, ce qui favorisera la décongestion de la circulation routière, selon le ministre.

Au cœur de la capitale, le ministre a visité le projet d'aménagement de la liaison carrefour ministère de la Défense-Fontaine fraîche.

Souhila A.

Nouveau code de procédure pénale

Les fondements de l'Etat de droit confortés et les libertés protégées

■ Le nouveau code de procédure pénale «conforte les fondements de l'Etat de droit et protège les libertés individuelles et collectives», a estimé le procureur de la République près la cour de Constantine, Lotfi Boudjemaâ.

Par Dalila C.

«**L**es dispositions introduites dans l'ordonnance portant code de procédure pénale constituent un acquis qu'il faut traiter avec responsabilité, positivité et en collaboration entre les différentes parties concernées», a précisé M. Boudjemaâ au cours d'un colloque régional sur les droits et les libertés.

Détaillant les articles du code de procédure pénale, le procureur de la République a ajouté que dans le chapitre de l'exercice de l'action publique et de l'ins-

truction, l'article 65 bis relatif aux mesures de protection des témoins, des experts et des victimes «consolide l'action de la justice algérienne».

De son côté, le commissaire Mohamed-Yazid Boubakri, de la wilaya d'Annaba, représentant la Sûreté nationale, a affirmé dans une intervention consacrée aux droits des personnes en garde à vue, que les nouvelles dispositions du code de procédure pénale «créent un équilibre entre la protection des droits des individus et la responsabilité d'assurer l'ordre».

Il a ajouté que les salles de garde à vue, équipées de caméras de surveillance dans les wilayas de Tlemcen, d'Annaba, d'Alger, d'Oran et de Tamanrasset sont «autant d'acquis qui confortent la tâche de l'officier de police judiciaire et préservent les droits du gardé à vue». M^e Kaouther Krikou, avocate, a indiqué à l'APS que les nou-

velles dispositions liées aux procédures pénales sont «en conformité» avec les conventions internationales ratifiées par l'Algérie.

Au cours du débat, le président de la cour de Constantine, Abdelhakim Daâlache, a estimé qu'il y a «confusion» chez les avocats concernant l'article 51 bis 1 relatif à la présence de l'avocat après reconduction de la garde à vue.

Il a rappelé, à ce propos, que l'article en question «évoque le droit de visite de l'avocat à son client et non pas l'obligation de présence de l'avocat au cours de l'enquête».

Soutenant que le nouveau code de procédure pénale «accompagne l'évolution de la société algérienne», le procureur général près la cour de Constantine, Mohamed Abdelli, a affirmé que la mise en application de ces nouvelles dispositions, entrées en vigueur depuis



PIV/DK

une vingtaine de jours, «permettront une vision plus claire».

Le bâtonnier de la région de Constantine, Mustapha Lanouar a, quant à lui, affirmé que la défense «contribue» à rendre la justice, avant d'ajouter que «la loi doit aussi être appliquée avec humanisme».

Organisé par l'inspection régionale Est de la police, en

coordination avec le bâtonnat de la région Est et le groupement territorial de la Gendarmerie nationale, et en coordination avec la cour de Constantine, cette rencontre régionale a réuni des représentants des corps constitués aux côtés de cadres du secteur de la justice et d'avocats venus de 17 wilayas.

D.C.

Transport maritime Ouverture d'une nouvelle ligne Mostaganem-Alicante en juin prochain

UNE NOUVELLE ligne maritime reliant Mostaganem à Alicante (Espagne) sera ouverte au mois de juin, a-t-on appris du directeur régional de l'ouest de l'Entreprise nationale de transport maritime des voyageurs.

Cette ligne assurera deux voyages par semaine, a indiqué à l'APS, Latrache Benamara, soulignant que l'ouverture de cette ligne a été décidée dans l'objectif de désengorger le port d'Oran, notamment après le lancement des travaux de réaménagement du quai Conakry.

Le port d'Oran, disposant de deux quais: Conakry et Casablanca, a lancé il y a quelques mois des travaux de réaménagement du quai principal (Conakry), qui dureront pas moins de 3 ans, a-t-il fait savoir. Une telle situation engendrera une pression vu l'importance du transit au niveau du port d'Oran durant la saison estivale notamment, a-t-il ajouté.

En outre, M. Latrache a annoncé qu'un voyage test à partir de Mostaganem est prévu le 13 mars, signalant que l'ouverture de la nouvelle ligne Mostaganem-Valence est en phase de négociation avec les autorités espagnoles. Le ministère des Transports a, par ailleurs, donné l'agrément à une société espagnole «Baleria» pour assurer la desserte Mostaganem-Valence, a-t-il ajouté prévoyant un trafic de plus en plus important en matière de transport des voyageurs au niveau du port de Mostaganem.

R. N.

Coopération algéro-tunisienne

Volonté d'élargir les opportunités d'investissement

Le directeur de la représentation commerciale tunisienne à Alger a souligné à Oran les opportunités d'investissement et de coopération qu'offrent les deux pays et la nécessité de les élargir à d'autres secteurs.

«Les échanges commerciaux en 2015, entre nos deux pays, ont atteint près de 1,5 milliard d'euros mais nous aspirons à faire développer notre coopération dans divers domaines pour augmenter le volume de ces échanges», a estimé le directeur de la représentation commerciale tunisienne à Alger, Riyadh Bezzarga, dans une déclaration à l'APS, en marge d'une rencontre ayant regroupé des opérateurs économiques des deux pays.

Actuellement, la Tunisie exporte vers l'Algérie du matériel informatique et électronique, des matériaux de construction, des produits pharmaceutiques et agroalimentaires. Les exportations algériennes vers le pays voisin consistent en des produits énergétiques. Riyadh Bezzarga a indiqué que

son pays se montre «très ambitieux» en espérant élargir le champ des investissements tunisiens en Algérie pour toucher d'autres domaines comme la pièce automobile, la pisciculture, l'emballage, l'artisanat et la production de chaussures, mais aussi à d'autres services comme les produits financiers «leasing», les logiciels, les conseils financier, fiscal et économique, l'architecture, entre autres. La rencontre d'Oran a regroupé 35 opérateurs tunisiens et environ 150 opérateurs algériens pour discuter des possibilités d'investissement commun.

«Par le biais de ces rencontres, nous essayons de nouer des relations de partenariat pour investir en Algérie ou en Tunisie, et pourquoi pas investir ensemble les marchés africains», a indiqué le directeur de la représentation commerciale tunisienne à Alger.

«Ces rencontres ne sont pas fortuites car elles interviennent dans le cadre d'une décision politique prise à haut niveau entre les deux pays pour développer leurs relations

économiques», a-t-il souligné, rappelant que lors de la récente réunion de la Haute Commission mixte, des instructions ont été données aux deux parties pour concrétiser ces relations fraternelles sur le terrain.

La partie tunisienne a tracé un riche programme de rencontres d'affaires bilatérales pour le premier semestre de l'année en cours. Elles porteront sur divers domaines d'activités. Par ailleurs, la ville de Tunis abritera, du 1^{er} au 5 mars prochain, le salon «Tunisia Health Expo», dédié à la santé. L'Algérie sera l'invitée d'honneur et plus de 50 opérateurs dans le domaine seront présents à ce rendez-vous.

En avril prochain, il est prévu des rencontres professionnelles en Algérie autour des secteurs de l'Education et de l'Enseignement supérieur. «L'objectif est de faire connaître et partager l'expérience et le savoir-faire tunisiens en matière d'écoles et universités privées», a précisé le même responsable.

Malek H.

Accord Algérie-UE sur la pêche

Des experts européens à Jijel pour l'appui à la production halieutique

Des experts de l'Union européenne (UE) ont visité, mardi à Jijel, des infrastructures de pêche dans le cadre de l'accord Algérie-UE d'appui à la diversification de l'économie nationale consacré au secteur de la pêche «DIVECO 2», a-t-on constaté. Accompagnée de la directrice de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques, Nadia Ramdane, la délégation, composée de trois experts, a notamment visité, au port de Boudis, la halle à marée avant de se rendre à la pêcherie longeant

le boulevard Hocine Rouibah, en cours de réhabilitation, où elle s'est notamment enquis des équipements et du fonctionnement de ces installations.

Le programme d'appui à la diversification de l'économie nationale qui concerne trois wilayas (Alger, Ain Témouchent et Skikda) a été étendu à la wilaya côtière de Jijel, a indiqué à l'APS, Mohamed Bourouis, responsable à la direction locale de la pêche et des ressources halieutiques (DPRH). Le programme, d'une dotation financiè-

re de quinze millions d'euros, vise à accompagner et appuyer le secteur de la pêche dans la perspective de diversifier l'économie nationale hors hydrocarbures. Il porte notamment sur la formation de cadres et d'opérateurs professionnels du secteur de la pêche, selon la même source. Parmi les objectifs de «DIVECO 2», figure l'amélioration des performances de l'économie nationale pour une contribution plus élevée à la croissance économique et aux exportations hors hydrocarbures, selon les

responsables du secteur.

Cette visite est une première étape visant à préparer le terrain pour la mise en œuvre du programme, a-t-on encore indiqué, sans autres précisions.

Les experts de l'UE qui arrivaient de Skikda ont observé une halte à Sidi-Abdelaziz (36 km à l'est de Jijel) où ils ont tenu une séance de travail au siège de l'APC, consacrée notamment aux ressources halieutiques, leur préservation et au développement durable.

Samy B. /agences

Soutien aux éleveurs de bovins

Ferroukhi annonce la décentralisation du dispositif

■ Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi, a annoncé à Relizane la décentralisation, à partir du mois d'avril prochain, du dispositif de soutien aux éleveurs de bovins.

Ph./D. R.



Par Fadel M.

Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que son secteur envisage, au mois d'avril, de changer la méthode de soutien à la filière lait en adoptant la procédure de décentralisation du dispositif de soutien aux éleveurs de bovins pour réduire la durée de traitement des dossiers. M. Ferroukhi a ajouté que l'opération permettra l'accompagnement et le contrôle direct des éleveurs de vaches localement au niveau des directions des services agricoles (DSA) de wilaya qui prendront en charge les

mesures concernant cette catégorie visant à améliorer leur situation et à développer la filière lait. Par ailleurs, le ministre a appelé les investisseurs de la wilaya à investir dans les industries alimentaires et à tisser des relations avec les agriculteurs pour garantir la commercialisation des produits agricoles et diversifier l'économie nationale. Il a insisté sur la nécessité d'une exploitation optimale des potentialités agricoles de la région dont la ressource animale, les barrages, les retenues collinaires pour relancer le secteur agricole et industriel et assurer la sécurité alimentaire. M. Ferroukhi a inspecté, dans la wilaya, plusieurs exploitations agricoles, dont l'exploitation-pilote d'irrigation par goutte-à-goutte «Fodhil» à Ouarizene (Oued Rhiou), le complexe d'aviculture à El Kettar (Mazouna) qui produit plus de 6 millions de poules/an. Il a visité également la laiterie «Frères Benaoula» à El Kettar (Mazouna) qui produit 15 000 litres de lait cru/jour et la ferme-pilote d'élevage des vaches laitières à Ouled Souid (Zemmoura). Le ministre a appelé, à cette occasion, à l'investissement dans le domaine de la collecte du lait, faisant remarquer que la wilaya produit plus de 70 millions de litres/an de lait cru, dont seulement 30 millions de litres sont collectés. Le ministre a aussi inspecté, lors de sa visite dans la wilaya de Relizane, un bassin d'eau dans la commune de Sidi M'hamed Benaouada et supervisé une opération de reboisement.

F. M.

Accompagnement de l'entreprise algérienne

Une mission stratégique des douanes

L'accompagnement de l'entreprise algérienne et l'encouragement des opérateurs économiques constituent «une des missions stratégiques et prioritaires» des Douanes algériennes, a indiqué le directeur général de ce corps constitué, Kaddour Bentahar.

«Les services des douanes qui veillent à la protection de l'économie nationale contre toute forme de contrebande, sont appelés à faire face aux défis intérieurs et extérieurs, et à s'ouvrir davantage aux exigences d'une économie moderne à travers la facilitation et la simplification des procédures douanières», a précisé M. Bentahar au cours d'une conférence de presse à l'Ecole des officiers de

contrôle des douanes de Hadjar Eddis, tenue en marge d'une cérémonie de sortie d'une nouvelle promotion d'officiers.

Il a mis en exergue «l'apport des actions de proximité et d'une communication efficace entre le régime douanier et les opérateurs économiques pour encourager le produit national et appuyer la diversification des exportations hors hydrocarbures». Rappelant l'importance du nouveau système d'information devant être mis en œuvre dans le cadre de la nouvelle stratégie des Douanes algériennes, M. Bentahar a souligné qu'il s'agit d'«améliorer le fonctionnement de l'administration douanière et de renforcer le contrôle du commerce extérieur», tout comme il s'agit

d'«accompagner le rythme avec lequel s'opèrent les changements dans les transactions économiques dans le monde».

Le directeur général des Douanes algériennes, accompagné des autorités locales civiles et militaires, avait auparavant présidé une cérémonie de sortie de la 16^e promotion d'officiers des douanes, composée de 182 éléments dont 40 femmes.

La cérémonie de sortie de cette promotion, baptisée du nom du moudjahid Si Moussa Mohamed, qui avait exercé dans ce corps, a été marquée par des exhibitions sportives, avant que ne soient honorés plusieurs douaniers retraités.

Nacer M.

Sommet du G20

La Chine active les préparatifs à Hangzhou

Les préparatifs du sommet du G20 à Hangzhou, dans l'est de la Chine, se déroulent «parfaitement», a déclaré un haut responsable chinois chargé de la préparation de cet événement. Le sommet aura lieu à Hangzhou les 4 et 5 septembre, la Chine ayant pris le relais de la présidence du G20 en décembre. Le Conseiller d'Etat chinois, Yang Jiechi, a indiqué dans une interview mise en ligne sur le site Internet du ministère chinois des Affaires étrangères, que la Chine avait mis sur pied un comité pour coordonner le travail de préparation, et que l'accord sur les priorités du sommet avait été décidé lors de la première réunion des

coordinateurs. Les programmes des événements, et les aménagements des lieux, des installations, de la logistique et de la sécurité ont été tous menés à bien, a indiqué M. Yang. La Chine a proposé quatre priorités thématiques majeures à savoir : «Forger une nouvelle voie pour la croissance», «Une gouvernance économique et financière internationale plus concrète et efficace», «Le commerce et les investissements internationaux robustes» et «Le développement inclusif et interconnecté». «Ces priorités sont compatibles avec les besoins de l'économie mondiale et de la voie du développement de la Chine, et illustrent l'esprit d'innovation», a

indiqué M. Yang. La Chine espère que les participants du sommet pourront parvenir à un consensus sur l'innovation, la réforme structurelle, la nouvelle révolution industrielle et l'économie numérique, selon le conseiller d'Etat. «Nous appelons à l'innovation dans le secteur des sciences et des technologies, ainsi que dans les concepts de développement et les modèles commerciaux», a-t-il indiqué. Au cours des mois qui précèdent le sommet du G20, la Chine organisera des réunions de sherpas à Guangzhou, Xiamen, Hangzhou et Wuhan, les réunions des ministres des Finances et des gouverneurs de la banque cen-

trale à Shanghai et Chengdu, et des réunions des ministres du Commerce, de l'Emploi, de l'Energie, et de l'Agriculture à Shanghai, Beijing et Xi'an. Pour rendre le sommet plus représentatif, la Chine a invité l'Egypte, le Kazakhstan, l'Espagne, Singapour, le Laos et le Sénégal à participer au programme complet du sommet en tant que pays invités, a révélé M. Yang. «La Chine poursuivra les principes d'ouverture, de transparence et d'inclusion dans le travail de préparation, et maintiendra la communication et la coordination étroites avec toutes les parties pour assurer le succès du sommet à Hangzhou», a-t-il ajouté. S. B.

Reprise des vols commerciaux réguliers entre les deux pays

Les Etats-Unis et Cuba signent un accord

Cuba et les Etats-Unis ont signé un accord mardi pour la reprise des vols commerciaux quotidiens entre les deux pays pour la première fois depuis 50 ans. «Aujourd'hui est un jour historique dans les relations entre Cuba et les Etats-Unis», a déclaré le secrétaire américain des Transports, Anthony R. Foxx, après avoir signé l'accord avec son homologue cubain Adel Yzquierdo à La Havane. Selon cet accord, 110 vols quotidiens feront la liaison entre les deux pays, ce qui représente un nombre cinq fois plus élevé que le nombre

d'avions de ligne actuels. La reprise des vols commerciaux atteste de l'engagement de «renforcer davantage» les liens entre les deux pays, a indiqué M. Foxx. M. Yzquierdo a déclaré quant à lui que la signature de l'accord «marque le début d'une nouvelle étape dans les liens bilatéraux». Le protocole d'entente a été signé par les deux officiels lors d'une cérémonie en présence du président de l'Institut aéronautique civil cubain, Alfredo Cordero, et de l'ambassadeur Charles H. Rivkin, sous-secrétaire d'Etat américain chargé des Affaires économiques et commer-

ciales. Jusqu'à la mise en œuvre de l'accord, les compagnies aériennes des deux pays pourront conclure des arrangements de coopération commerciale tels que le partage de code, ainsi que le prêt ou la location d'avions entre eux ou via une compagnie d'un pays tiers. Plusieurs compagnies américaines, dont American Airlines, United Airlines et JetBlue, ont exprimé leur intérêt pour l'ouverture de nouvelles routes aériennes vers La Havane.

L. N.

Marchés financiers

La Bourse de Tokyo rechute encore

LA BOURSE de Tokyo, qui évoluait en hausse dans un premier temps hier, a fini dans la matinée dans le rouge où l'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes a cédé 1,36% (-218,07 points) à l'issue des échanges, à 15 836,36 points. Lundi, le Nikkei s'était envolé de plus de 7% avant de gagner 0,20% mardi, rattrapant ainsi une partie de la chute de plus de 11% endurée la semaine dernière. L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau a pour sa part perdu 1,13% (-14,61 points) hier, à 1 282,40 points. La journée a une nouvelle fois été très active, avec 2,8 milliards de titres échangés sur le premier marché. Sur le volet des changes, le yen s'est renforcé face aux principales devises : le dollar se situait à la clôture de la place tokyoïte autour de 113,84 yens (contre 114,15 yens en début de matinée et 114,60 yens mardi), et l'euro évoluait aux environs de 127,10 yens (contre 127,85 yens la veille).

Rania L.

Béjaïa

Routes coupées et villages isolés

■ Les intempéries qui ont affecté la wilaya de Béjaïa ces dernières 24 heures ont fait beaucoup de dégâts dont des infiltrations d'eau dans des magasins, habitations, comme elles ont causé beaucoup de désagréments sur le trafic routier surtout dans les communes et villages situés en montagne.

Par Hocine Cherfa

La neige qui est tombée en quantité a isolé des dizaines de villages à l'est comme à l'ouest voire au sud de la wilaya. C'est ainsi que les routes nationales 106, 26 (A), 09, 75 ont été coupées au trafic routier à cause de la poudreuse au niveau d'Ighil-Ali (Zina), Chellata, Kherrata vers Tizi-Ouzou et Kendira. Les équipes de déneigement de la direction des travaux publics, des engins de sociétés privées et ceux des APC concernées ont été mobilisés pour débayer la neige. Mais, ce sont les chemins de wilaya et communaux qui ont été le plus touchés, notamment dans les zones montagneuse dépassant les 700 voire les 800 m d'altitude. C'est ainsi que la DTP parle des chemins de wilaya (CW) 23 reliant Kendira à Boukhefifa bloqué à Ihbachen, 15 reliant Sidi-Aïch à Sidi Ayad voire Béni Djellil, etc. bloqué par la neige à hauteur d'Irswen, 16 reliant Taskariout et Aït Idris, 06 reliant Aït Smaïl et Taskariout, 01 reliant

Chemini à Tibane, etc. La DTP parle de déneigement de plusieurs routes et chemins tels que les routes nationales 106 et 09, les chemins de wilaya tels que les 15, 35, 06, 16 et 01. Pour sa part, la Protection civile de la wilaya de Béjaïa a rendu public un bilan comprenant plusieurs interventions menées par leurs unités opérationnelles, à travers le territoire de la wilaya de Béjaïa, suite aux perturbations climatiques qui ont affecté ces dernières 24 heures, la wilaya. C'est ainsi que d'importantes stagnations d'eaux pluviales ont été enregistrées à la cité Bouledjoud, au niveau des Quatre chemins, infiltration d'eaux pluviales au lieu-dit Café Zoubir, dégagement d'un bus et d'un véhicule léger coincés dans la boue à Taghzouyht, extinction d'un petit feu électrique à Sidi-Ali Labhar, stagnation des eaux pluviales au lieu-dit Targua Ouzemmour, Oussama sur la RN-24, rue Medjahed, etc (commune de Béjaïa). Des inondations ont été enregistrées aussi sur la chaussée à Taghzouyht et



Ph. > D. R.

sur la RN 12 au niveau d'Ibourassene ou des oueds ont débordé. Les unités de la Protection civile ont enregistré également un effondrement d'un balcon à la rue du Vieillard dans la ville de Béjaïa, sans faire de victimes, un glissement de terrain à la rue du 1^{er} Novembre à Akbou, sablage d'un véhicule à hauteur de Naftal à Aokas et enfin l'effondrement d'une bâtisse au village Ihayounane à Amizur. Il y a lieu de noter que

l'Office national de l'assainissement a mobilisé hier ses équipes pour le curage des bouches d'évacuation des eaux et nettoyage des caniveaux dans les quartiers et rues qualifiés de points noirs. A noter que le bulletin météo spécial est toujours valable jusqu'à aujourd'hui. Il prévoit d'importantes chutes de pluies, des rafales de vents allant de 25km/h à 45km/h et des chutes de neige à partir de 800 m d'altitude. H. C.

Oran

Des circuits touristiques pour promouvoir la destination

Des circuits touristiques sont en cours d'élaboration pour promouvoir la destination d'Oran, a-t-on appris du directeur de wilaya du secteur, Omar Belabbès.

Présidant une rencontre consacrée à l'exposition de l'étude proposée de la 3^e étape d'exécution du schéma directeur d'aménagement touristique à l'horizon 2030, M. Belabbès a indiqué que son secteur envisage, en coordination avec l'Agence nationale du développement touristique (ANDT), la création de circuits touristiques devant promouvoir la destination de la wilaya d'Oran et mettre en exergue des atouts qu'elle recèle dans ce domaine.

«Ces circuits, qui seront prêts avant la fin de l'année en cours, seront élaborés selon des normes scientifiques prenant en consi-

dération les spécificités de chaque région sur le plan touristique et les normes internationales en vigueur dans ce domaine», a-t-il assuré.

Partant des modes touristiques divers dont dispose la wilaya comme le tourisme des affaires, la saison estivale, le tourisme culturel et l'écotourisme, les circuits permettront aux visiteurs de la wilaya d'Oran, venant de l'intérieur du pays et de l'étranger, d'obtenir des informations pratiques et utiles pour élaborer leurs programmes touristiques selon leurs goûts et leurs motivations, a ajouté le même responsable.

Des cartes des circuits touristiques, qui seront confectionnées sous différents genres et tailles, sont un moyen permettant d'orienter les touristes en leur fournissant des infor-

mations nécessaires, a indiqué M. Belabbès qui a souligné que la distribution de ces cartes sera assurée dans des lieux étudiés et que les internautes pourront également accéder à ces circuits.

L'étude proposée de cette troisième phase pour la mise en œuvre du schéma directeur d'aménagement touristique d'Oran, qui sera approuvé prochainement, a été présentée par des experts qui se sont attelés à son élaboration.

Elle comporte des propositions portant sur le renforcement des capacités d'accueil, le désenclavement de certains sites naturels et autres liés aux rôles de l'information et du mouvement associatif dans le développement touristique.

Salim L./APS

Mila

Perspectives prometteuses pour la culture de l'ail à Teleghma

La culture de l'ail dans la localité de Teleghma et les régions du sud de la wilaya de Mila présente «les prémices d'un développement futur notable», a indiqué le directeur des services agricoles, Rabah Ferdas.

Les 688 hectares consacrés à cette culture près des localités de Teleghma, de Cheighoum-Laïd et de Tadjnanet ont permis la production, au terme de la saison écoulée, de 362 000 quintaux avec un rendement moyen

de 520 quintaux à l'hectare, a souligné le même responsable.

Ils sont 160 agriculteurs à cultiver l'ail commun dans la wilaya de Mila, a indiqué de son côté, le responsable de la subdivision agricole de Teleghma, Mehenni Abaza, qui a relevé qu'à Djedira, 700 quintaux d'ail sont récoltés par hectare.

Le wali, Abderrahmane Madani Fouatih, qui a visité mardi, une exploitation agricole dans la commune de Teleghma,

a plaidé pour «l'émergence d'un pôle d'excellence» agricole dans cette région avec, éventuellement, l'aménagement à Ouled Khelouf, d'une zone d'activités pour attirer les investisseurs en agroalimentaire.

L'exploitation du futur périmètre irrigué à partir du barrage de Beni-Haroun qui s'étendra sur 4 447 hectares, près de Teleghma, est appelée à renforcer cette vocation agricole. Selon les responsables du sec-

teur de l'hydraulique, une première tranche de 1 400 hectares sera exploitée dès avril prochain.

Le wali a souligné avoir prévu une rencontre avec les responsables de l'Agence nationale des barrages et transfert (ANBT) pour mettre en place les mesures opérationnelles à même de permettre d'exploiter ce périmètre dont les travaux sont terminés et n'attendent plus que le transfert d'eau.

Fateh J.

Biskra Nouveaux projets pour renforcer les structures de la sûreté

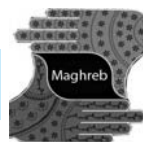
LA SÛRETÉ de wilaya de Biskra vient de bénéficier de nouveaux projets destinés à soutenir la couverture sécuritaire estimée actuellement à 85 %, a indiqué le chef de sûreté de wilaya, le commissaire-divisionnaire Youcef Hamel.

S'exprimant lors d'une conférence de presse organisée pour présenter le bilan 2015 des activités de ce corps de sécurité, le responsable a précisé que trois sûretés de daïra sont en cours de réalisation à M'Chounech, Djemorah et Ourlal, et souligné que les taux d'avancement de ces projets sont évalués «entre 50 et 90%».

Les structures de ce corps de sécurité seront également renforcées par la réalisation de trois sièges de sûreté urbaine dont deux au chef-lieu de wilaya et un autre dans la circonscription administrative d'Ouled Djellal, a ajouté le responsable, faisant savoir que des brigades mobiles de la police judiciaire (BMPJ) seront créées dans les daïras de Tolga et de Zeribet El Oued.

Par ailleurs, 1 300 caméras de surveillance seront installées dans 829 endroits déterminés par une étude lancée il y a quatre mois par les mêmes services, visant à assurer une meilleure sécurisation des personnes et de leurs biens, a souligné le commissaire-divisionnaire Hamel.

Hani A. /agences



Cinq ans après la chute de Kaddafi

La Libye retrouve une lueur d'espoir avec un nouveau gouvernement

■ Les Libyens sont impatients d'avoir un nouveau gouvernement capable d'assurer le règlement de la crise dans un pays divisé et menacé par l'expansion de groupes terroristes notamment l'Etat islamique (EI, Daech), cinq ans après les événements qui ont conduit à la chute du dirigeant Maamar Kaddafi.

Hatem B./ APS

Il y a cinq ans, jour pour jour, une contestation populaire sans précédent a commencé en Libye et a chassé du pouvoir, quelques mois plus tard, le dirigeant kaddafi, après 42 ans à la tête de cet Etat. L'ex-leader a été tué, dans la foulée de ces troubles, le 20 octobre de la même année à Syrte (est).

Depuis, la situation en Libye ne cesse de se dégrader sur les plans politique, sécuritaire, économique et humanitaire. Aujourd'hui, le pays est fragmenté avec deux gouvernements rivaux : le premier à Tobrouk (est), reconnu par la communauté internationale et le deuxième à Tripoli soutenu par des milices.

Dans l'attente de l'approbation du gouvernement d'union nationale

Tous les regards sont tournés vers le Parlement reconnu internationalement qui s'appête à voter sur le nouveau cabinet d'union, annoncé dimanche dernier par le Conseil présidentiel libyen, après de longues et difficiles tractations. L'annonce de ce gouvernement est une «opportunité unique» qu'il faut

saisir, pour sortir le pays du chaos dans lequel il se trouve depuis la chute de Kaddafi, selon l'émissaire de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler, qui s'efforce de trouver un règlement politique à la crise libyenne, soutenu par la communauté internationale notamment les pays voisins dont l'Algérie.

Le vote sur ce nouveau cabinet, prévu par un accord interlibyen conclu le 17 décembre 2015 sous l'égide de l'ONU, a été maintes fois reporté, les parlementaires voulant «connaître le programme et discuter des CV des ministres», selon les justifications données par un des députés, Khalifa al-Deghari.

Prévu cette semaine, le vote sur cette nouvelle équipe gouvernementale aura lieu finalement mardi prochain, a annoncé le Parlement libyen reconnu.

Le futur gouvernement sera composé de 18 membres, dont cinq ministres d'Etat et trois femmes, en regroupant les représentants de tous les groupes politiques à travers du pays. Le Conseil présidentiel est composé de neuf membres de factions rivales libyennes et dirigé par Fayez al-Sarraj, appelé à devenir le Premier ministre selon l'accord du 17 décembre.



Ph: DR

Efforts inlassables des pays voisins

Depuis le début de la crise libyenne en 2011, les pays du voisinage à leur tête l'Algérie, n'ont épargné aucun effort pour soutenir les Libyens dans la recherche d'une solution politique au conflit qui déchire leur pays. Ainsi, une réunion des pays voisins de la Libye devrait avoir lieu prochainement à Tunis pour coordonner les efforts sur le dossier libyen.

Les pays voisins n'ont pas cessé de souligner la nécessité d'un règlement de la crise libyenne à travers l'installation «au plus vite» d'un gouvernement d'union nationale qui siègera à Tripoli et aura de larges prérogatives pour remettre de l'ordre dans ce pays.

Au cours de leur 7^e réunion ministérielle ordinaire tenue début décembre à Alger, les pays voisins de la Libye (Algérie, Egypte, Soudan, Niger, Tchad et Tunisie), en plus de l'Union africaine, de la Ligue arabe et de l'Union européenne, ont souligné que l'«avènement d'un gou-

vernement d'entente nationale doit bénéficier de l'aide et du soutien de la communauté internationale pour faire face aux multiples défis politiques, sécuritaires et économiques qui se posent à la Libye».

Le futur gouvernement face à de lourdes tâches

De nombreux défis attendent le futur gouvernement libyen alors que la communauté internationale est de plus en plus préoccupée par l'absence d'un pouvoir central dans ce pays.

Sur le plan sécuritaire, le futur gouvernement devra faire face à l'expansion de Daech qui contrôle désormais la ville portuaire de Syrte et ses environs, profitant ainsi du chaos et du vide politique en Libye.

Dans ce contexte, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a averti récemment que «tout vide politique serait dangereux».

Le gouvernement libyen, une fois installé, devra aussi tenter de

freiner le départ de milliers de migrants des côtes libyennes vers l'Europe.

L'énorme défi pour le futur gouvernement libyen est de relancer l'économie du pays : si la Libye dispose des réserves pétrolières les plus importantes d'Afrique, estimées à 48 milliards de barils, sa production, environ 1,6 million b/j en 2011, a chuté d'un tiers depuis.

Daech qui n'a cessé de renforcer sa présence ces derniers mois en Libye où il compte environ 3 000 éléments, selon des estimations, a lancé des attaques visant le «croissant pétrolier» situé dans le nord du pays.

Une situation humanitaire dramatique attend le nouveau gouvernement libyen : plus de 2,4 millions de personnes ont besoin d'aide en Libye, selon l'ONU qui dit avoir besoin de 165,6 millions de dollars en 2016 faute de quoi la crise humanitaire s'«aggrave».

Pour Syed Jaffar Hussain, représentant de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour la Libye, les grands dégâts infligés à l'infrastructure dans la majeure partie de la Libye ont eu un impact sur la vie des gens. Il a estimé à 1,3 million le nombre de Libyens qui souffrent de malnutrition en raison de «la détérioration du pouvoir d'achat».

De plus, le système libyen de santé a été fortement endommagé par la «guerre continue en Libye», selon des chiffres officiels, au moins 60% à 70% des hôpitaux sont fermés ou ne peuvent pas fonctionner correctement.

H. B./APS

Violence domestique

Human Rights Watch épingle les autorités marocaines

L'ONG américaine Human Rights Watch (HRW) a appelé le Maroc à «renforcer les lois et garantir justice et services» aux victimes de la violence domestique, en l'invitant à adopter une position plus ferme en faveur de la sécurité et des droits des femmes.

«Il est rare que la police, les procureurs, les juges et autres autorités marocaines empêchent la maltraitance domestique, punissent les agresseurs ou portent assistance aux victimes», a relevé cette ONG dans un communiqué.

«Ceci est dû en partie au fait que les lois marocaines ne fournissent aux agents de l'Etat aucune instruction sur la façon de réagir avec efficacité», a souligné cette ONG qui a indiqué avoir adressé mardi une lettre au gouvernement marocain pour lui rappeler ses responsabilités en matière de la protection des droits des femmes.

«De nombreuses femmes et filles qui subissent des violences domestiques n'obtiennent pas l'aide dont elles ont besoin auprès des autorités marocaines», a indiqué Rotana Begum, chercheuse sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord auprès de la division droits des femmes à

Human Rights Watch.

«L'adoption et l'application d'une législation sévère sur la violence domestique n'aideraient pas seulement les victimes mais elles aideraient également les autorités à faire leur travail», a-t-elle affirmé.

«Le Maroc devrait adopter une position plus ferme en faveur de la sécurité et des droits des femmes. Le meilleur début serait l'adoption d'une loi rigoureuse sur la violence domestique», a ajouté l'ONG.

Les agences des Nations unies et les organes d'experts spécialisés en droits humains ont à plusieurs reprises vivement recommandé au Maroc d'adopter une loi sur la violence domestique, a souligné cette ONG dans sa lettre.

En 2013, l'Union européenne a accepté de fournir un soutien financier en vue de la mise en place de telles réformes, notamment à travers une subvention de 45 millions d'euros destinée au Maroc pour qu'il mette en vigueur un plan gouvernemental pour l'égalité des sexes (2012-2016).

Mais jusqu'ici les autorités marocaines n'ont pas réalisé ces objectifs, notamment l'adoption d'une loi sur les violences faites aux femmes, a constaté HRW.

HRW a interrogé au Maroc des avocats qui s'occupent d'affaires de violence domestique qui ont signalé que des juges exigeaient aux femmes victimes des preuves irréalistes, telles que celles apportées par des témoins.

Ces preuves s'avèrent pourtant souvent impossibles à recueillir car la plupart des violences de ce type se produisent à huis clos, selon l'ONG.

La plupart des victimes de violence domestique interrogées par Human Rights Watch dans le cadre d'une enquête menée en septembre 2015, ont confié qu'elles avaient cherché à obtenir l'aide de la police, de procureurs ou de tribunaux.

Mais la majorité de ces femmes ont déclaré que «les policiers avaient refusé d'enregistrer leurs dépositions, n'avaient pas enquêté et avaient refusé de procéder à l'arrestation des agresseurs présumés même lorsque les procureurs le leur avaient ordonné».

Dans certains cas, les policiers se sont contentés de dire aux victimes de retourner chez leurs agresseurs.

Dans plusieurs cas, lorsque les femmes se sont adressées à des procu-

reurs généraux, ceux-ci n'ont ni enregistré la plainte ni contacté directement la police mais ils ont chargé les victimes de remettre des documents aux services de police, leur ordonnant d'ouvrir une enquête ou d'arrêter les agresseurs.

Dans certains cas, les forces de l'ordre n'ont pas suivi ces instructions, laissant les femmes effectuer des allers-retours entre la police et le bureau du procureur, a regretté HRW.

Les femmes et les filles ont confié que rares étaient les endroits où elles pouvaient se rendre pour échapper à la violence domestique vu le petit nombre de refuges ouverts aux victimes de violence domestique au Maroc.

La plupart de ces refuges sont gérés par des organisations non gouvernementales qui disposent d'une faible capacité d'accueil et de maigres ressources.

Près de deux tiers des femmes âgées de 18 à 65 ans au Maroc avaient été victimes de violences physiques, psychologiques, sexuelles et économiques, selon l'ONG américaine qui cite une enquête nationale réalisée en 2009 par le Haut-Commissariat marocain au Plan.

Kamel D./Agences



Cuba

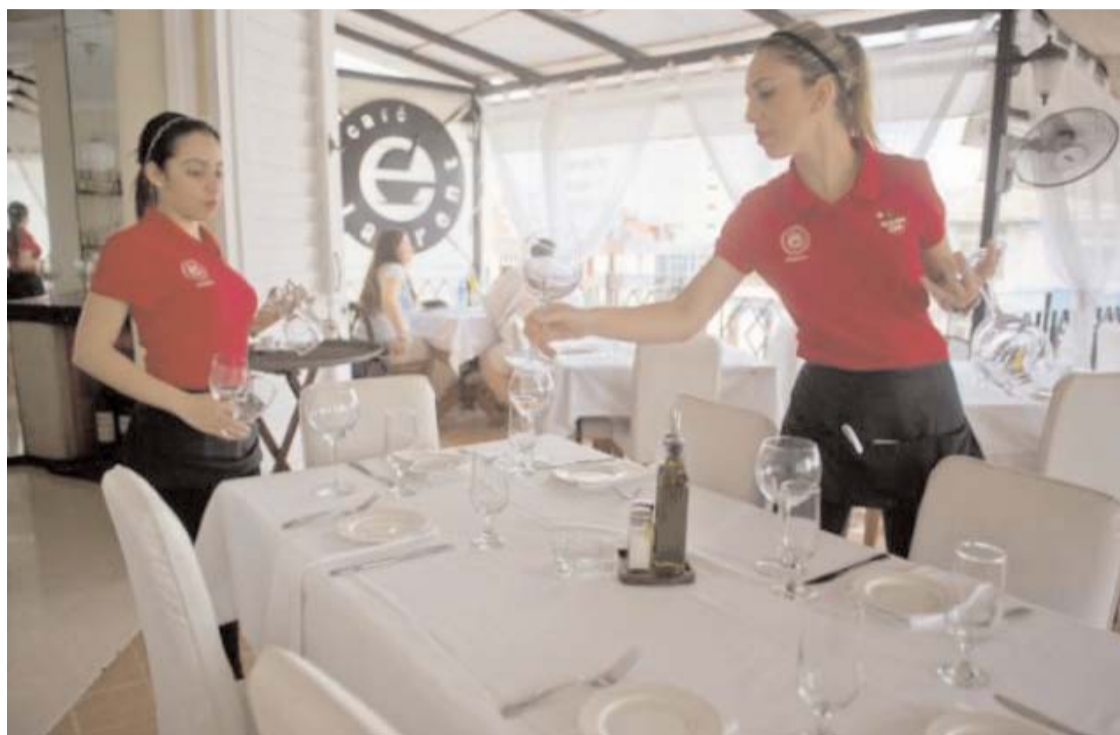
Les «nouveaux riches» sortent peu à peu du placard

■ A Cuba, l'ouverture de l'économie au commerce privé a permis l'émergence d'une classe aisée qui commence à se faire remarquer dans un pays où les signes extérieurs de richesse étaient auparavant réservés à une poignée de privilégiés.

Par Ali O.

Eddy Relova, 23 ans, casquette de baseball sur la tête et épaisse chaîne en or autour du cou, est confortablement installé dans un «paladar» d'un quartier chic de La Havane avec sa compagne Valentina et leur fille de 9 mois.

Dans ce petit restaurant privé où l'on paie en CUC, le peso convertible réservé aux plus nantis de l'île, Eddy explique qu'il ne pourrait se payer ce repas s'il ne vendait pas des bijoux hors du circuit étatique, qui concentre encore 80% de l'activité économique sur l'île. «Les emplois d'État ne te permettent d'aller nulle part», explique celui qui gagnait avant sa vie en «bricolant dans la rue». Il y a peu encore, seule une élite composée de militaires, dirigeants d'entreprises d'État, acteurs du tourisme ou artistes pouvait se permettre d'afficher certaines richesses, telles qu'une voiture ou des vêtements de marque. Mais aujourd'hui, des privilégiés d'un nouveau genre apparaissent dans les restaurants et bars en vogue de quartiers cossus de la capitale cubaine, dénotant parfois au milieu des diplomates et hommes d'affaires bien mis. «Ce phénomène est devenu manifeste ces quatre ou cinq dernières années, cela a explosé avec l'ouverture au petit commerce privé», explique à l'AFP Daybell Pañellas, psychologue et auteur de plusieurs études sur la



Ph. > D. R.

question. «On voit chaque jour davantage de Cubains qui consomment (...), il y a plus de gens qui exercent des activités à leur compte et cela leur donne la possibilité de consommer dans des établissements comme celui-ci», explique Ernesto Blanco, 47 ans et patron de La Fontana, restaurant à la mode qui a récemment accueilli la chanteuse Rihanna. Avec une ouverture sans précé-

dent de l'économie à l'initiative privée, les réformes lancées à partir de 2008 par Raul Castro ont permis à certains d'accroître leurs revenus. Selon les estimations, environ 500 000 Cubains travaillent aujourd'hui dans les quelque 200 métiers du «cuentapropismo» (petit commerce privé). Parmi eux, les restaurateurs, mécaniciens, propriétaires de chambres d'hôtes ou entrepreneurs dans la construction, sont ceux qui s'en sortent le mieux, explique M^{me} Pañellas. «Le fait d'avoir ta propre affaire te per-

met d'avoir certaines rentrées d'argent, à la différence des autres Cubains. Le restaurant nous a permis de vivre beaucoup plus confortablement», confie le restaurateur Ernesto Blanco.

Pour autant, celui-ci préfère ne pas s'étendre sur ses revenus, la pudeur restant la norme au pays de l'égalité sociale.

Raul, chauffeur de taxi indépendant de 36 ans, reconnaît du bout des lèvres que son travail «a un peu amélioré sa vie», qu'il lui «permet de consommer des choses un

peu plus chères» et qu'il voyage davantage.

Attablé dans un «paladar» au côté de son épouse qui arbore de nombreux bracelets en or, il rechigne également à détailler son mode de vie.

«A Cuba, être riche n'est pas un modèle et la population continue de stigmatiser le fait d'avoir de l'argent», explique M^{me} Pañellas.

Par exemple, note-t-elle, certains attendent la nuit pour sortir leurs sacs de courses du coffre de leur voiture, pour ne pas s'exposer à la jalousie des voisins.

Faute de données statistiques, il est aujourd'hui difficile de définir le profil de ces «nouveaux riches».

Si le niveau de richesse est encore loin de l'opulence affichée ailleurs, l'avènement de cette nouvelle classe pourrait provoquer une crise des valeurs dans ce pays communiste où le salaire moyen est de 20 dollars mensuels.

«Nous n'avons pas encore perdu notre sens de la solidarité, nos valeurs sociales, mais, dans le même temps, tout le monde reconnaît aussi que, sans argent, l'accès à nombre de choses est limité (...) C'est ambivalent», reconnaît M^{me} Pañellas.

Jose Raul Colome, directeur du restaurant privé Starbien, qui attire chaque jour 120 clients dans le Vedado, près du centre de La Havane, joue la carte de la solidarité de quartier.

Aux éventuels quémandeurs, Jose Raul affirme qu'il leur propose un travail... quand c'est possible.

A. O.



Points chauds

Discrédit

Par Fouzia Mahmoudi

Nicolas Sarkozy peut-il faire une croix sur son rêve de redevenir président de la République ? Sa mise en examen par la justice dans le cadre de l'affaire des comptes de campagne de l'élection présidentielle de 2012 semblerait l'indiquer, mais lui-même reste persuadé qu'il a encore une chance. Malgré son importante baisse dans les sondages, l'érosion de ses partisans au sein du parti duquel il est le président et maintenant sa mise en examen, Nicolas Sarkozy persiste à maintenir, pour le moment du moins, sa candidature à l'élection primaire de la droite et du centre de novembre prochain. Mais qu'il le veuille ou non ses chances de succès sont désormais de plus en plus minces et ses ambitions élyséennes ressemblent de plus en plus à un fantasme inatteignable alors que dans le même temps Alain Juppé est toujours plus populaire à droite, au centre et même, dans une certaine mesure, à gauche. Les membres du parti qu'il dirige avaient d'ailleurs du mal à trouver les mots pour décrire leur désarroi. Un élu LR (Les Républicains) résume le sentiment ambiant à droite : «Pour ceux qui aiment Sarkozy, sa mise en examen dans Bygmalion ne changera rien, car ils penseront que c'est de l'acharnement. Ceux qui ne l'aiment pas auront une raison de plus de ne pas l'aimer. Chez les électeurs de droite incertains, même si certains apprécient Sarkozy, beaucoup peuvent se dire : "Il vaut mieux assurer la victoire avec Juppé que de risquer la défaite avec Sarkozy"». D'autant que l'ancien chef de l'État est déjà poursuivi dans un autre dossier. En juillet 2014, il a été mis en examen pour corruption et trafic d'influence dans le dossier des écoutes, dans lequel il est soupçonné d'avoir tenté d'obtenir, début 2014, auprès d'un haut magistrat, des informations couvertes par le secret dans une procédure judiciaire. Dans ce dossier, les juges d'instruction ont notifié la fin de leurs investigations et le président de LR risque un renvoi au tribunal correctionnel. Ces deux enquêtes judiciaires constituent autant d'épées de Damoclès pouvant éventuellement le disqualifier de la course à l'Elysée. Comment se présenter à la primaire et installer sa candidature tout en étant dépendant d'un agenda judiciaire qu'il ne maîtrise pas ? Et s'il était élu à la primaire et condamné ensuite pendant la campagne présidentielle ? Autant de questions qui jettent un lourd discrédit sur le candidat Sarkozy. Même ses plus fervents militants y penseront à deux fois avant de voter pour un candidat qui risque d'exploser en vol et de fragiliser du même coup l'ensemble de la droite. Peut-être que la décision la plus sage pour l'ex-président serait d'envisager sérieusement de se mettre en retrait, soit de sa campagne des primaires ou même de la direction des Républicains. F. M.

Chine

Pékin déploie des missiles sur une île disputée de mer de Chine du sud

La Chine a déployé des missiles sol-air sur une île de mer de Chine méridionale dont ses voisins lui disputent la souveraineté, ont assuré les autorités taïwanaises hier, Pékin soutenant lui son droit de construire des systèmes «d'autodéfense» dans cette région stratégique.

Le ministre taïwanais de la Défense a confirmé l'existence du dispositif après qu'un reportage de la chaîne américaine Fox News a fait état de l'arrivée de lance-missiles sur l'île de Woody (appelée «Yongxing», en chinois), dans l'archipel des Paracels.

Une annonce qui intervient au lendemain d'un appel de Barack Obama à prendre des «mesures tangibles» afin de réduire les tensions dans la zone, théâtre de vifs différends territoriaux entre Pékin et plusieurs de ses voisins. La Chine contrôle depuis les années 1970 l'archipel des Paracels (appelées «Xisha» en mandarin), également revendiqué par le Vietnam et par Taïwan.

Mais les tensions dans la région – par laquelle transitent un tiers des cargaisons mondiales de pétrole – se sont exacerbées depuis la transformation par Pékin de récifs disputés de l'archipel des Spratleys, plus au sud, en îles artificielles où sont aménagées des pistes capables d'accueillir des avions militaires. Or les

Philippines, le Vietnam, la Malaisie, le sultanat de Brunei et Taïwan ont également des prétentions sur les Spratleys, dont ils disputent à Pékin la souveraineté à la Chine.

Dans ce contexte, Washington considère les initiatives de Pékin comme des menaces à la circulation et a envoyé ces derniers mois des navires de guerre à proximité des îlots contestés afin d'affirmer sa liberté de navigation.

Fox News avait affirmé mardi que des images satellites montraient la présence de deux batteries sol-air et d'un système radar sur Woody, principale île des Paracels.

«Le ministère de la Défense a pris connaissance d'un système de défense aérienne déployé par les communistes chinois sur l'île de Yongxing», a ensuite déclaré à l'AFP un porte-parole du ministère taïwanais de la Défense.

Le ministère n'a pas précisé à quel moment a été faite la découverte, signalant simplement avoir remarqué l'installation «depuis un moment».

S'exprimant hier après un entretien avec son homologue australienne Julie Bishop, le ministre chinois des Affaires étrangères Wang Yi a décrit les reportages comme «une tentative de certains médias occidentaux de faire du bruit». M. Wang n'a pas explicitement démenti le déploie-

ment des missiles, mais a affirmé que «les installations d'autodéfense que la Chine a construites sur les îles (...) sont cohérentes avec le droit qu'a la Chine d'assurer sa protection et sa défense, dans le cadre du droit international». «Déployer ou non une installation de défense sur les îles Xisha pour développer notre capacité de défense nationale s'inscrit entièrement dans le cadre de la souveraineté chinoise, cela n'a rien à voir avec une militarisation de la région», a abondé Hong Lei, un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

Les missiles installés sur l'île semblent être des HQ-9 de fabrication chinoise, dont la portée est d'environ 200 km, selon plusieurs médias.

D'après des experts, ces armes peuvent être utilisées pour abattre des avions ennemis et accentuent donc le risque d'une escalade des tensions. «Les HQ-9 longue portée peuvent exacerber la nervosité des pays voisins, notamment le Vietnam», observe Kevin Cheng, rédacteur en chef du magazine Asia-Pacific Defense.

«Ce déploiement peut être vu comme une violation de l'appel des États-Unis à la liberté de navigation dans la zone et leur donne un prétexte supplémentaire pour s'immiscer dans les dossiers ici».



Centre d'études maghrébines (CEMA)

L'œuvre de Rachid Mimouni revisitée

■ Après avoir été revisitée à Boumerdès, l'œuvre de Rachid Mimouni était en débat par des chercheurs en littérature et des académiciens. C'est dans le cadre d'une rencontre organisée par le Centre d'études maghrébines (CEMA) que les participants sont revenus sur la valeur littéraire, historique et culturelle de l'œuvre de l'écrivain.

Par Abla Selles

L'œuvre de l'écrivain défunt Rachid Mimouni a été revisitée, lors d'une conférence organisée mardi après-midi à Oran, par le Centre d'études maghrébines (CEMA), dans le cadre de la commémoration du 21^e anniversaire de sa mort (12 février 1995). Le conférencier Mansour Benchehida a estimé que Rachid Mimouni était un grand conteur qui a véhiculé par le texte une partie du patrimoine immatériel de l'Algérie, lors de cette rencontre homommage intitulée «L'œuvre de Rachid Mimouni, l'histoire algérienne racontée par un fabuleux med-

dah». «Rachid Mimouni excellait dans la narration. Il était habité par l'Algérie et dans ses romans et avait un regard intérieur pour raconter la culture et la société algériennes à travers des fictions», a-t-il souligné.

Dans son œuvre «Le printemps ne sera que plus beau», Mimouni glorifie le sacrifice consenti par les Algériens pour l'indépendance du pays, s'est référé M. Benchehida. L'écrivain défunt a abordé, également, l'espoir dans «Le fleuve détourné» et la hogra en milieu urbain dans «Tombéza», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le conférencier a indiqué que Rachid Mimouni a entrepris dans ses œuvres,



Ph. DR

notamment dans «L'honneur de la tribu», un travail fascinant sur la langue. «Rachid Mimouni a accompli un énorme travail linguistique pour adapter la langue française à la réalité algérienne, dans une oralité foisonnante», a-t-il soutenu, concluant que Rachid Mimouni est dans les normes des meddahs maghrébines.

Rachid Mimouni avait créé son propre style où l'Algérie était

le thème central de ses romans. Il prenait position et montrait son engagement dans la trame de la vie politique et sociale de l'Algérie, a-t-on évoqué.

Né le 20 novembre 1945 à Boudouaou dans une famille de paysans, Rachid Mimouni a décroché une licence en sciences commerciales pour séjourner pendant deux ans à Montréal où il a poursuivi ses études.

Etant professeur à l'Ecole supérieure de commerce d'Alger, il a obtenu, en 1991, le «Prix de la nouvelle» décerné par l'Académie française et le Prix Liberté en 1994 pour son roman «La malédiction».

Plusieurs thèses de DEA et de doctorat ont été réalisées sur cet écrivain dont l'œuvre a été traduite dans plusieurs langues. Son roman «L'honneur de la tribu» a été adapté au cinéma par le réalisateur Mahmoud Zemmouri. Romancier de talent, Rachid Mimouni demeure l'un des écrivains les plus célèbres du Maghreb.

A.S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Baya du Palais de la culture Moufidi-Zakaria

Jusqu'au 27 février :
Exposition collective d'arts plastiques «Diaf Baya», avec les artistes Jaouhet Gassouma, Amel Benghezala, Smaïl Ouchen et Hammouch Nouredine.

Galerie d'Arts Asselah-Hocine (Alger-Centre)

Jusqu'au 18 février :
Exposition de peinture par l'artiste Abderrahmane Bekhti.

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie

Jusqu'au 26 mars :
Exposition «Le maître et ses disciples» en hommage à Mostefa Ben Debbagh.

Galerie d'art Dar El Kenz

Jusqu'au 20 février :
Exposition des artistes Youcef Hafid, Mourad Belmekki, Ahmad Mebarki, Adlane Samet et Djamel Talbi, à l'occasion du 20^e anniversaire de la galerie. La galerie est ouverte du dimanche au jeudi de 8h30 à 17h30 et les vendredis et samedi de 11h à 17h30

Salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre)

Vendredi 26 février à 16h :
Concert de Hamidou.

Galerie d'art Sirius (139, Bd Krim-Belkacem, Télemly, Alger)

Jusqu'à la fin du mois de février :
Exposition de peinture «Sirocco» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Aïda Gallery (villa 132, Hey El-Bina, Dely Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 28 février :
Exposition collective par les artistes Zineb Boukhalifa-Messani, Samia Boumerdassi et Meriem Kezouit.

Galerie des ateliers Bouffée d'art (Résidence Sahraoui, Les Deux Bassins, Ben-Aknoun, Alger)

Jusqu'au 3 mars :
Exposition-vente collective par les artistes Hssien Saâdi, Youcef Hafid, Mohamed Laraba, Djanet Dahel, Mimi El-Mokhfi et Sofiane Dey.

R.I.

Théâtre régional de Bouira

L'opérette «Le chahid a dit» présentée au public

L'opérette «Le Chahid a dit», écrite par le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a été présentée mardi au théâtre régional Amar-Laskri de Bouira en présence d'un public nombreux à l'occasion de la célébration du 27^e anniversaire de la création de l'Organisation nationale des enfants de chouhadas (Onec).

Présentée en présence du secrétaire général de l'Onec, Tayeb Houari, cette opérette est un travail produit et mis en scène par l'Office national de la culture et de l'information (Onci). Une panoplie d'acteurs, à leur tête Mohamed Adjaimi et

Naoual Okbi, ont pris part à l'exécution de cette œuvre, ornée de chants et poésie patriotiques.

Il s'agit d'une opérette pleine de mouvements expressifs racontant les souffrances du peuple algérien durant la période coloniale et le soulèvement de ce dernier et son engagement dans la lutte armée contre les forces coloniales françaises.

Appréciée par le public présent à la salle du théâtre régional de Bouira, l'œuvre théâtrale retrace le parcours héroïque d'un jeune Algérien conscient de la situation que traversait l'Algérie et qui s'engagea par

la suite dans les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) pour participer à la libération du pays du joug colonial.

A la fin de cette cérémonie qui s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya de Bouira, le secrétaire général de l'Onec a salué le travail théâtral «*minutieusement préparé*» et mis en scène par une série d'acteurs professionnels, avant de rendre hommage à tous les martyrs de la Révolution nationale ainsi qu'aux moudjahidines et enfants de chouhadas.

M.K.

Prix littéraire Beur FM Méditerranée

L'écrivain algérien Brahim Metiba lauréat

L'écrivain algérien Brahim Metiba s'est vu décerner au Maghreb des livres, événement littéraire dédié au Maghreb en France, le «Prix Beur FM Méditerranée» 2016 pour son livre «Je n'ai pas eu le temps de bavarder avec toi», ont rapporté des médias français.

Le prix a été décerné à l'occasion de la 22^e édition du Maghreb des livres qui s'est déroulée les 13 et 14 février à l'Hôtel de ville

de Paris en France. Organisé par l'association «Coup de soleil» en partenariat avec la chaîne de télévision «TV5 Monde», Maghreb des livres décerne annuellement le Prix Beur FM récompensant un roman en langue française d'auteur franco-maghrébin.

Paru en 2015 aux éditions Mauconduit, «Je n'ai pas eu le temps de bavarder avec toi», deuxième ouvrage de Brahim Métiba,

s'inspire de l'histoire vraie du père du narrateur, venu lui rendre visite en France, lui laissant un titre de voyage et un mot sur la table avant de repartir pour l'Algérie : «Je n'ai pas eu le temps de bavarder avec toi».

Ce livre est une quête d'essence et un récit sur l'incommunicabilité entre le père et le fils et, par extension, entre l'Algérie et la France, selon l'auteur.

F.H.

Festival international du film oriental de Genève

Ahlam Mosteghanemi présidente d'honneur

La romancière algérienne Ahlam Mosteghanemi présidera, à titre honorifique, le 11^e Festival international du film oriental de Genève (Fifog) prévu du 11 au 17 avril 2016 à Genève, Lausanne (Suisse), indique-t-on sur le site du festival. Les organisateurs ont expliqué leur choix de la célèbre femme de lettres par son «influence dans le monde musulman» et son «succès en Orient» en tant qu'écrivaine.

Placée sous le thème «Liberté et voyage», cette édition du Fifog est un rendez-

vous cinématographique annuel qui promeut la diversité et le dialogue interculturel verra la projection de films, toutes catégories confondues, en présence d'invités en provenance d'Orient et d'Occident.

Outre Genève et Lausanne, précisent les organisateurs, le Fifog se tiendra dans une vingtaine de localités de la Suisse romande et de la France voisine. Un jury, composé de cinq membres décernera les Prix «Fifog d'or» et «Fifog d'argent», en récompense aux meilleurs films en compétition. Outre les projections, le programme

du festival, dévoilé en partie, comprend également des colloques, des conférences-débats, expositions ainsi que des ateliers de formation dans l'audiovisuel.

Deux films algériens, «L'Oranais» (2014) de Lyès Salem, «Prix spécial» du Jury-Métrage et «Cinéma Chkoui» (2013) de Bahia Allouache, le Prix «Une certaine image», ont été distingués lors de l'édition 2015 du Fifog. Neuf films algériens, dont six en compétition officielle, avaient participé à l'édition précédente.

Coup-franc direct

Ces dirigeants parasites

Par Mahfoud M.

Les dernières AG des institutions gérant les championnats des Ligues I et II a révélé le vrai visage de certains dirigeants qui n'ont rien à voir avec la gestion saine et pensent qu'ils sont autorisés à faire ce que bon leur semble, sous prétexte d'être membres de l'AG de la LFP et la FAF et que donc les présidents de ces structures leurs doivent obéissance. On s'attardera ici sur l'un d'eux qui essaie de contourner la loi en se faisant passer pour le porte-parole du club, alors que tout le monde sait qu'il fait la pluie et le beau temps dans cette équipe et a déclaré, sans vergogne, que l'Etat doit mettre fin au professionnalisme et revenir à l'amateurisme pour qu'il puisse bénéficier des deniers publics qui sont utilisés hors des objectifs tracés, à savoir, la formation. Ces présidents n'ont aucun respect pour les lois de la République ni pour le peuple, puisque ce qui les intéresse c'est de continuer à faire fortune et utiliser l'argent du contribuable et ne rien faire pour cette jeunesse désœuvrée, eux qui continuent à faire confiance à des joueurs trentenaires qui ne peuvent rien donner au football algérien. Les responsables du football algérien doivent revoir leur copie et penser vraiment à l'intérêt général et au sport en particulier qui doit être une priorité pour eux. **M. M.**

Ligue 2 française

Bouazza en tête des meilleurs passeurs

L'EX-INTERNATIONAL algérien du Red Star FC, Hameur Bouazza, s'est hissé en tête du classement des meilleurs passeurs de la Ligue 2 française de football, à la faveur d'une 8e passe décisive, délivrée à l'occasion de la 26^e journée contre Evian-TG (2-2), suivant les statistiques publiées mardi par la Ligue française de football (LFP). L'ancien buteur de l'ES Sétif (31 ans) partage cette première place au classement des meilleurs passeurs de la Ligue 2 française avec Gustavo Campanharo (Evian-TG), auteur lui aussi de 8 passes décisives, au moment où Loïc Puyo (AS Nancy-Lorraine) complète le podium avec 7 passes décisives. Lundi, le compatriote de Bouazza, le montpelliérain Ryad Boudebouz, s'était hissé à la 7^e

place au classement des meilleurs passeurs de la Ligue 1 française, à la faveur d'une 6^e passe décisive, délivrée à l'occasion de la 26^e journée contre le FC Toulouse (2-0), toujours suivant les statistiques de la LFP. Boudebouz est considéré également comme «le plus gros centreur» en activité dans le championnat Ligue 1 française, avec un total de 218 centres. Le classement des meilleurs passeurs de la Ligue 1 française est dominé par les parisiens Angel Di Maria et Zlatan Ibrahimovic, respectivement avec 10 et 8 passes. L'international tunisien des Girondins de Bordeaux, Wahbi Khazri, malgré son départ en Angleterre pendant le mercato hivernal, occupe toujours la 3^e place, avec 7 passes décisives.

O Médéa

Un an de suspension ferme pour le SG Chikhaoui

LE SECRÉTAIRE général de l'Olympique Médéa, Hannachi Chikhaoui, a écopé d'un an de suspension ferme et d'une amende de 40 000 DA pour «agression sur officiel» lors du match de son équipe contre l'ASO Chlef (0-0) comptant pour la 20^e journée de Ligue 2 Mobilis de football, a annoncé mardi la Ligue de football professionnel (LFP). La commission de discipline de la LFP a sanctionné également le médecin de l'ASO Chlef, Abdelkader Meghit, pour un an, dont six mois avec sursis, suite à son «comportement antisportif envers officiels» lors du même match. De son côté, le kinésithérapeute de l'ASO Chlef, Abderrahim Meliani, s'en est sorti avec une suspension de six mois et une amende de 40 000 DA, également pour mauvais comportement envers officiel. «Les suspensions de Chikhaoui, Meghit et Meliani sont effectives à compter du 13 février courant», a précisé la LFP sur son site officiel. La LFP a adressé, par ailleurs, une «mise en garde» à l'ASO Chlef, et une amende de 100 000 DA pour «jets de projectiles». L'OM est l'actuel leader de la Ligue 2 Mobilis, avec 38 points, au moment où l'ASO Chlef a reculé à la 4^e position, avec 30 points. D'autre part, la commission de discipline de la

LFP a infligé deux matchs de suspension au joueur du RC Relizane Meddahi Karim pour «faute grave». Le joueur a été exclu lors de la rencontre contre la JS Kabylie (1-0) de la 20^e journée. L'attaquant de la JSK Diawara Banou a été sanctionné pour sa part d'un match de suspension et 30 000 DA d'amende pour «contestation de décision».

Coupe d'Algérie/huitièmes de finale, matchs avancés

Les Harrachis pour se refaire une santé

■ Les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie de football débutent demain, vendredi, avec deux matchs au programme qui ne sont pas vraiment des chocs vu qu'ils concernent des équipes dont le niveau est déséquilibré, à savoir USB-USMH et ARBG-CRBAF.

Par Mahfoud M.

Ainsi, la formation de l'USM El Harrach se déplacera à Tébessa pour croiser le fer avec l'USB locale et tenter donc de composer son billet pour les quarts de finale. Dans une situation quelque peu délicate après avoir raté les deux dernières rencontres (défaite face au NAHD et nul à domicile face au DRBT), les banlieusards qui s'éloignent de plus en plus de leur objectif de jouer les premiers rôles cette saison, feront tout pour arracher la qualification aux quarts. Les pouillains de Charef n'ont d'autres choix que de jouer à fond pour tenter de passer l'écueil des Tébessis. Les Jaune et Noir ne devraient pas trouver de peine pour arracher cette qualification d'autant que l'écart de niveau est important. Les Harrachis souhaitent, même, l'emporter dans les 90' pour éviter toute surprise. Toutefois, ils devraient être très concentrés sur leur sujet et faire très attention à leur adversaire qui sera transcendé par la présence de son public et souhaite créer la surprise pour continuer l'aventure dans cette épreuve populaire, ce qui reste possible étant donné que la Coupe est faite de surprises. Dans l'autre rencontre, le CRB Ain Fekroun, pensionnaire de la Ligue II Mobilis, part avec les faveurs du pronostic dans son match face à



L'USMH reporte ses espoirs sur la Coupe

l'ARB Ghriess. Le CRBAF qui réalise un parcours mi-figue mi-raisin en championnat et ne se trouve parmi le groupe de tête reporte tous ses espoirs sur la Coupe d'Algérie et espère aller loin dans cette compétition même si cela n'est pas évident avec la présence de grosses cylindrées. Les gars d'Ain Fekroun se donneront à fond pour battre cette équipe de Bordj Ghriess même s'ils savent au fond

que rien n'est gagné d'avance et qu'il faut qu'ils soient concentrés sur leur sujet devant ce petit poucet qui jouera à fond ses chances et n'abdiquera pas facilement. **M. M.**

LE PROGRAMME :

US Tébessa-USM El Harrach (15h)
ARB Ghriess-CRB Ain Fekroun (16h)

CS Constantine

L'entraîneur Gomez lâche Meghni

L'entraîneur du CS Constantine Didier Gomez, qui a été derrière le maintien de Mourad Meghni dans l'effectif des «Sanafir» lors du mercato d'hiver, n'est finalement plus contre la résiliation du contrat de l'ex-international algérien après

la nouvelle blessure dont il a été victime, a-t-on appris auprès du club de Ligue 1 algérienne de football. Gomez a clairement signifié aux dirigeants constantinois qu'il souhaitait voir Meghni résilier de son propre gré son bail en raison de ses blessures à

répétition qui ont privé l'équipe de ses services depuis son recrutement l'été dernier, précise la même source. L'ex-président de la formation phare de «Cirta», Mohamed Haddad, était derrière l'arrivée de l'ancien joueur de la Lazio de Rome en juillet dernier, malgré l'inactivité du milieu de terrain pendant deux années en raison d'une méchante blessure au genou avant le Mondial-2010 qui se réveillait à chaque fois. Les espoirs placés sur le joueur de 31 ans pour se relancer dans le championnat algérien se sont évaporés puisque Meghni n'a joué que quelques minutes au cours de la première partie de la saison. Un état de fait ayant poussé le successeur de Haddad, Saïd Hemiti, à songer à le libérer en janvier passé, mais il a buté sur le veto de son entraîneur. Outre le fait que Meghni ait contracté une nouvelle blessure dès le deuxième match de la phase retour sur le terrain du MC Oran après seulement cinq minutes de jeu, le joueur est depuis en absence irrégulière. Un autre motif ayant poussé Gomez à se retourner contre lui.

O. Lyon

Ghezal salue l'arrivée de Genesio

LE MILIEU offensif international algérien de l'Olympique Lyonnais (OL), Rachid Ghezal, a mis en valeur l'arrivée du nouvel entraîneur Bruno Genesio, ce qui a permis au groupe de «retrouver une certaine sérénité». «Nous avons tous eu une remise en cause personnelle dès le changement de coach. Tout le monde s'est dit qu'il fallait bosser pour avoir sa place. Je pense aussi que le nouvel entraîneur a installé une concurrence qui est un peu plus loyale qu'avant, donc tout le monde se donne un peu plus. On a retrouvé une certaine sérénité», a affirmé le joueur algérien lundi soir lors de l'émission J+1 sur Canal+ Sport. Le départ du technicien Hubert Fournier,



limogé pour «mauvais résultats», a permis à Ghezal de retrouver d'abord du temps de jeu et d'arracher ensuite un place dans le onze de départ du club rhodanien. «Sur le plan personnel, j'avais le sentiment que je bossais pas mal à l'entraînement mais que je n'étais pas recom-

pensé», a souligné Ghezal à propos de son ancien coach qui n'a que rarement utilisé l'Algérien lors de la première partie de la saison. Le frère cadet de l'ancien international, Abdelkader Ghezal, a marqué trois buts depuis le début de la saison. Il a été élu meilleur joueur lyonnais du mois de janvier. Avec l'équipe d'Algérie, Ghezal (23 ans) détient une seule apparition officielle contre la Tanzanie en novembre dernier en éliminatoires de la Coupe du monde 2018. Sa première sélection remonte au mois de mars 2015 à l'occasion de la tournée des Verts à Doha. Il avait été aligné d'entrée lors du premier match de cette tournée contre le Qatar (défaite 1-0).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Intempéries

2 596 interventions de la Protection civile durant les dernières 24 h

LES UNITÉS de la Protection civile ont effectué 2 596 interventions de différents types durant les dernières 24 heures, suite aux intempéries qui ont affecté plusieurs régions du pays.

A ce titre, plusieurs opérations d'épuisement d'eau ont été menées suite aux fortes chutes de pluies enregistrées dans les wilayas de Tizi Ouzou, Bouira, Bordj Bou-Arréridj, Béjaïa et Sétif, selon un point de situation établi hier par les services de la Protection civile.

Concernant l'état des routes qui restent difficiles ou coupées à la circulation, particulièrement au niveau des wilayas du Centre et de l'Est, en l'occurrence Bouira, Tizi Ouzou, Bordj Bou-Arréridj, Béjaïa, Sétif, Mila et Jijel, les opérations de déneigement se poursuivent toujours, précise la même source. Le même bilan fait état également de neuf per-

sonnes décédées et huit autres blessées dans des accidents de la circulation enregistrés durant la même période.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Illizi où six personnes ont trouvé la mort et 14 autres ont été blessées suite à une collision ayant impliqué trois véhicules légers sur la RN n°03 au niveau de la commune d'In Aménas.

Par ailleurs, trois personnes sont mortes asphyxiées par le monoxyde de carbone, deux au niveau de la wilaya de Tissemsilt et une autre dans la wilaya de Mila.

Les éléments de la Protection civile ont, en outre, porté assistance à 14 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-bain à Sétif, Batna, Naâma et Béjaïa.

R. N.

Accidents de la route

58 morts et 375 blessés en une semaine

CINQUANTE-HUIT personnes sont décédées et 375 autres ont été blessées dans 209 accidents de la route recensés durant la période allant entre les 9 et 15 février en cours, a indiqué hier le commandement général de la Gendarmerie nationale dans un communiqué.

La wilaya d'Alger vient en tête du classement avec 17 accidents, suivie de Djelfa et Batna (10 accidents chacune), puis de Bouira et M'sila (09 accidents

chacune), a précisé la même source.

Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (91,39%), suivi de l'imprudence des piétons, de l'état du véhicule et de l'état des routes.

Par ailleurs, il est relevé une baisse du nombre d'accidents (-30 accidents) par rapport à la période précédente, au même titre que le nombre de morts (-3) et de blessés (-63).

Kamel D.

Décès

L'écrivain et journaliste égyptien Heikel Hassanein n'est plus



L'ÉCRIVAIN et journaliste égyptien Mohamed Hassanein Heikal est décédé hier matin au Caire, des suites d'un grave malaise, à l'âge de 92 ans, annoncent les médias égyptiens.

Né le 23 septembre 1923, Mohamed Hassanein Heikal avait entamé sa carrière en tant que rédacteur en chef du célèbre quotidien égyptien *Al-Ahram* (1957-1974) à la tête duquel il se fait connaître, avant de travailler auprès du président égyptien Gamal Abdel Nasser, pour lequel il rédigeait des discours. En 1970, il est nommé à la tête du ministère de l'Information de son pays jusqu'en 1974. En 1973, le journaliste édite son premier ouvrage sous le titre «*Les documents du Caire : l'histoire de Nasser et sa relation avec les dirigeants du monde, les rebelles et les hommes d'Etats*», suivi d'une dizaine d'autres livres dédiés à l'analyse l'actualité et l'histoire politique contemporaine de l'Égypte et du monde arabe.

L'écrivain signera également des titres comme «*La guerre d'octobre*» (1980), «*Le retour de l'Ayatollah*» (1981), «*Automne de furie : l'assassinat de Sadat*» (1983), «*Illusions de triomphe*» (1993) ou encore «*Canaux secrets*» (1996).

Commentateur reconnu de l'actualité dans le monde arabe, Mohamed Hassanein Heikal animait également un émission sur la chaîne d'information qatarie Al Jazeera qui lui avait offert deux ans durant une tribune d'expression à grande audience.

Samy K./Agences

L'HÔPITAL DE MSF BOMBARDÉ EN SYRIE



Louvis

Djalou@hotmail.com

Béjaïa

Cinq ressortissants Egyptiens asphyxiés sauvés par les pompiers

■ Cinq ressortissants Égyptiens ont été secourus et sauvés in extremis d'une mort certaine, hier matin, au village Ibourassène dans la commune de Oued-Ghir.

Par Hocine Cherfa

«**S**uite à une intoxication au CO (Monoxyde de Carbone), émanant d'un chauffage de gaz naturel, nos éléments sont intervenus vers 05h51mn, suite à un appel

de la gendarmerie nationale pour et secourus 5 ressortissants Égyptiens résidants au village Ibourassène dans la commune d'Oued-Ghir», indique un communiqué de la protection civile de la wilaya de Béjaïa. «Les victimes âgées entre 25 et 30 ans

ont été retrouvées asphyxiés et en état de choc, dans une maison et ont été évacuées en urgence vers le CHU Khéllil Amrane de Béjaïa pour être prise en charge», ajoute la même source.

H.C.

Deux individus, dont une femme, arrêtés pour trafic de psychotropes

Deux individus, un homme de 42 ans et une femme de 32 ans, impliqués dans une affaire de commercialisation de psychotropes, sont tombés dans les mailles des agents de la Brigade

de recherches et d'investigations (BRI) relevant de la police judiciaire de la sûreté de Béjaïa, a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Les enquêteurs ont agi

suite à des informations faisant état de l'activité de ces deux individus. Un plan a été soigneusement mis en place. La perquisition du logement de la femme a permis la saisie de 963 comprimés psychotropes de différents types. Les deux dealers ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa, et placés sous mandat de dépôt pour les chefs d'accusation de «*possession de drogue (psychotropes) et sa commercialisation*».

H. C.

Lutte antiterroriste

Deux casemates détruites à Tébessa

DEUX CASEMATES servant de refuges pour des terroristes ont été découvertes et détruites mardi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Tébessa, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «*Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Tébessa (5°*

Région militaire) a découvert et détruit, le 16 février 2016, deux casemates qui servaient de refuges pour des terroristes», relève la même source. Par ailleurs, «*un autre détachement relevant du secteur opérationnel de Chlef (1° Région militaire) a arrêté, en coordination avec des éléments de la Sûreté nationale, une personne en possession d'un pistolet automatique et d'une quantité de munitions*».

R. N.

Plus de deux siècles après

Une cantate de Mozart et Salieri jouée pour la première fois à Prague

C'EST LA première fois depuis plus de deux siècles que les notes de la partition écrite à quatre mains ont retenti dans un clavier. Longtemps considérée comme perdue, une cantate signée en commun par le compositeur autrichien Wolfgang Amadeus Mozart et le musicien italien Antonio Salieri a été jouée mardi 16 février à Prague après

plus de deux siècles de silence. Cette œuvre datant de 1785, récemment retrouvée dans les collections du Musée de la musique à Prague, «*constitue une clé pour une nouvelle compréhension de la relation entre Mozart et Salieri*», a expliqué à l'AFP le musicien et compositeur allemand Timo Jouko Herrmann, à qui revient le mérite de la découverte.

Tizi Ouzou Une fumée mystérieuse à l'origine indéterminée

DEPUIS mardi une mystérieuse fumée se dégage de la profondeur de la terre dans un village à Tizi Rached (25 km à l'est de la wilaya de Tizi Ouzou). Alertés par des habitants, des agents municipaux accompagnés des éléments de la Protection civile se sont rendus sur les lieux. Même après avoir creusé sur une profondeur de plus de 2 m, la fumée continuait à se dégager sans que l'on parvienne à localiser son origine. Les investigations se sont poursuivies hier encore en présence des spécialistes en géologie pour tenter de comprendre ce phénomène.

Hamid M.